

Questions orales

LES POSTES

L'ÉCART ENTRE LES SALAIRES DES TRIEURS ET DES
CODEURS—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Postes au sujet du mécontentement perpétuel qui règne parmi les employés des Postes comme un témoignent les grèves illégales qui ont lieu présentement. Vu que c'est la mécanisation qui constitue le nœud du problème à cause de l'écart entre les salaires des trieurs et des codeurs, et que les députés de l'opposition officielle demandent qu'on règle cette question depuis déjà deux ans, le ministre des Postes peut-il nous assurer qu'on va prendre des mesures pour résoudre ce problème même pendant la période de Noël, afin que nous soyons sûrs de recevoir du courrier pendant la saison des fêtes.

● (1230)

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'aimerais remercier le député de sa question qu'il a posée de façon très franche et objective car il me fournit ainsi l'occasion de dire ce que j'aurais déclaré à l'appel des motions, à savoir que le problème de l'automatisation aux Postes a été résolu. Les codeurs manuels et les codeurs mécanisés gagnent maintenant le même salaire.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: On le doit surtout à M. Eric Taylor qui a servi de médiateur dans ce conflit depuis avril dernier. Je désire remercier le député également pour l'intérêt très objectif qu'il porte à cette question car cela fait plusieurs années qu'il nous harcèle à ce propos.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: Je ne vois pas comment je pourrais refuser la parole au député de Brandon-Souris.

LA DÉSIGNATION DE COMITÉS DE NÉGOCIATION—DEMANDE
DE MESURES IMMÉDIATES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Il y a vraiment un Père Noël. Je remarque que le président du Conseil du Trésor semble se sentir délaissé, aussi lui poserai-je ma question supplémentaire. L'agitation règne toujours chez les travailleurs postaux parce qu'ils n'ont pas été réaccrédités, et la Commission des relations de travail dans la Fonction publique n'a pas encore désigné d'unités de négociation. Le ministre nous donnera-t-il donc la même assurance qu'on essaiera de résoudre ce problème au plus vite pour qu'on puisse amorcer sans tarder des négociations pour accorder un règlement salarial juste aux travailleurs postaux?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je ne peux pas prendre de décision pour M. Finkelman, mais je crois qu'il y aura des

[M. Lalonde.]

audiences publiques avant la fin de l'année. Ce sera fini au début de janvier, et nous espérons que l'unité ou les unités de négociation sera en place. Nous sommes impatients d'entreprendre les négociations et, comme on peut s'en rendre compte, le ministre des Postes et moi-même travaillons en collaboration, et nous obtenons des résultats.

* * *

L'INDUSTRIE

LES TEXTILES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD
DES MESURES PROTECTIONNISTES

M. Arthur Portelance (Gamelin): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Dans son rapport antérieur relatif aux chemises pour hommes et garçons, la Commission du textile et du vêtement a suggéré que les mesures spéciales de protection soient retirées complètement le ou vers le 30 novembre 1974. Quelle mesure le gouvernement prévoit-il prendre à la lumière de ce dernier rapport de la Commission que le ministre de l'Industrie et du Commerce vient de déposer à la Chambre?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, à cause d'un changement soudain dans l'offre et la demande, et de l'incertitude qui prévaut sur les marchés mondiaux, la Commission du textile et du vêtement a recommandé de maintenir les contingents jusqu'en novembre 1975 et une augmentation d'au plus 6 p. 100. Nous estimons que cette mesure protégera suffisamment l'intérêt des consommateurs et assurera également une certaine stabilité de concurrence à l'industrie canadienne de la fabrication des chemises.

* * *

LE LOGEMENT

LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE SURVEILLANCE DE LA
RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Lors du débat du budget, le ministre a promis de constituer un comité de surveillance chargé de contrôler, de concert avec le ministère de la Consommation et des Corporations, la réduction de la taxe de vente sur les matériaux de construction. Ce comité de surveillance a-t-il été créé et exerce-t-il ses activités à l'heure actuelle?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le comité n'a pas encore été officiellement créé mais je m'en occupe actuellement. J'ai fait part de mon point de vue à des représentants de l'industrie et je suis heureux de déclarer que la plupart des fournisseurs de matériaux ont fait profiter leurs clients de la réduction de la taxe de vente le premier jour de son application. Pour ce qui est de la clause de logement à dividende limité, j'ai demandé à la SCHL de reprendre les négociations et des économies considérables ont été réalisées par suite de la réduction de la taxe de vente, mais je vais continuer à surveiller l'industrie.